

Le mauvais pas

Autor(en): **J.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **40 (1902)**

Heft 6

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-199217>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Escher ne garda pas racune à Ruchonnet de cette petite leçon.

Pendant le tir cantonal de Lausanne, en 1868, des réclamations parvinrent au comité relativement au pare-balles. Il n'arrête pas les projectiles, disaient les plaignants, et les habitations qu'il est destiné à protéger sont en péril. Voulant s'assurer de la chose, les membres du comité se rendent sur les lieux, durant la fusillade. Au-dessus de leurs têtes, les balles faisaient entendre leur sifflement troublant, si bien qu'ils se sentent pris d'un malaise assez naturel. Mais M. Ruchonnet, qui se trouvait au milieu d'eux, calma les inquiétudes par ces mots : « Nous avons garanti le pare-balles, donc nous n'avons pas le droit d'avoir peur ! »

La tiúdra à Djan Fétu.

(Patois du Jorat de Lavaux.)

Vo sède que lé adi l'habitude dè fère dâi breçi po fètà lo bounan. Atiuta vâi cliique :

Mon vesin, Djan Fétu, l'avâ decidâ avoué sa fenna qu'étaï onna « croate »¹ de la premiere sorte dè voueiti sé toupenes po vère se l'ai avâ pro dé búro po fère lè breçi. « Te sâ, que l'ai dese Djan, nos âi dai fellies à mariâ et se vint dai valets perquie, lè foudra bin soigni » Vaite quie que sé mettant ein ovrâdzo, que ie fan puffâ la farna et que la petressant.

Peindin ci teimps, dou bons farceus, dè cliiau to dus qu'on ne vai que pè vers le bou de la Vela et à quo Djan Fétu avâ refusâ sé fellies ein mariâdzo, se desant dinse : « No fô djuvi on to à Fétu, l'eimbêtà on bocon ; ie fâ justamein dai breçi stané. » — « Bin sete vau », que l'ai repondit l'autro.

Alleï vignant tant que d'écoûte la maison qu'étaï prau quemôdo, po cein que l'avâ la ramire à pou pri à ras lo prá su lo derrâ. L'ai avâ enco onna balla grôcha tsemenâ, vo sède, de cliiau tote ballès ei bou avoué lè loüvenas, qu'on n'âi yâi binstout pemîn. L'ai avâ assebin deso lou tà onna granta etsile et, pè bounheu po no doû cos, Fétu l'avâ aublia onna grôcha tiúdra derrâ l'otto, que l'irè pourria et à maïti dzallâie. Ye ne fan ne ion ne doû, eim-pougnant la tiúdra, la pôrtant au fin coutzet de la tsemenâ et avoué lou bet de l'etsila la fotant avau lo perte. Quand l'arrevâ su lo foyi, vo pouède peinsa quinna eccliaffâie : Fétu que femâve sa pipa au carro dan pâlo fut lo premi embardzi et eimbroulâ. Et lè pouré fellies l'irant dâi on état ! Lou mô plein dè choûtze², dè tiúdra, dè chindre que lo fasant pliora lè gès. Le tsat qu'avâ onna brâsa dâi l'oroille fasâ dai miaulâies dè la metzance. Et la villie, quand l'ohiut ci pétâ, l'è sailliâte dau pâlo ein boueilein : « On n'a portant pas meretâ que lou bon Dieu nos envouya on tenerre dinse. » « N'est ré, no, que lâi repond iene dâi damuzallès, ma vouète-vâi lo ratali quemeint no l'an arreindzi ! »

Du ci teimps, Djan Fétu sè promet de ne jamé refère dâi breçi. Lè dzein dé pè lè d'amont desant que l'ai ia la chetta dai cliia baraquâ et lè valets n'an pie tu lo corâdzo de lai alla ai fellies, tant l'avant poare que lè vaudâi lè tosant lo cou. Assebin lè duvè fellies san deveniâtes villies, pouetes et chetzes quemeint dâi artes dè ratis, que ie fan ore pedji à vère.

DJAN-DANIET.

Le colonel Lambinet.

On nous écrit :

« Le colonel Lambinet, qui vous dit dans le dernier numéro du *Conteur* que le mot « En

¹ Croate, avare, ladre.

² Loüvenas. Se dit des deux planches qui ferment les anciennes cheminées en bois, par le haut.

³ Choutze, suie.

politique, il n'y a pas de justice » est de Thiers, se montre aussi fin lettré que bon soldat. Peut-être vos lecteurs apprendront-ils avec intérêt que le colonel Lambinet, un des officiers les plus distingués de l'infanterie de marine française, est originaire de Ste-Croix. Son grand-père était le préfet Mermod.

M. Lambinet a été le chef du corps expéditionnaire français au Dahomey, après la rentrée du général Dodds en France. Il commandait auparavant le régiment des tirailleurs sénégalais dans cette campagne de 1892-1893. Avant d'aller au Dahomey, il s'était couvert de gloire au Tonkin, d'où il revint avec le grade de commandant et la croix d'officier de la légion d'honneur.

Le musée de Ste-Croix possède de lui une collection fort intéressante d'armes et de fétiches canaques et dahoméens.

Le mauvais pas.

Un de nos médecins, d'entre les plus courus, nous contait, il y a quelque temps, ses débuts. Ce n'est pas tout rose, savez-vous !

Après de longues et plus ou moins pénibles années d'études, après plusieurs mois d'internat dans les principaux hôpitaux du pays et de l'étranger, diplôme en poche et spécialité choisie — car il faut une spécialité aujourd'hui, aux médecins — le jeune docteur se décide à placer sa plaque.

Il s'agit tout d'abord de découvrir une localité ou un quartier où il n'y ait pas déjà plus de médecins que de malades. Il faut une maison de belle apparence, appartement de même ; un médecin ne se peut loger n'importe où. Il faut, pour le moins, une chambre à coucher, un cabinet de consultation et un salon d'attente. Ces deux dernières pièces doivent être convenablement meublées ; la chambre à coucher, elle, peut déjà mieux attendre les jours de succès. Il faut une bonne, chargée des soins d'entretien et de répondre à la porte, car M. le docteur ne peut déceintement remplir cet office, tout honorable qu'il soit.

La plaque — une belle plaque en cuivre avec lettres noires — est posée à la porte de la maison : *Docteur X..., ancien interne des Hôpitaux de..., Spécialité des maladies du..., de la..., etc. — Consultations de telle à telle heure, tous les jours, excepté le jeudi.*

Il y a toujours un jour excepté et, le plus souvent, c'est le jeudi. Pourquoi ? Mystère ! Messieurs les docteurs auraient-ils remarqué que, ce jour-là mieux que d'autres, la pauvre humanité se peut passer de leur ministère ?

Au-dessus de la plaque, un timbre électrique avec la mention : *Sonnette de nuit.*

Dans les journaux, des avis ont informé malades et bien portants de l'ouverture du cabinet du docteur X, et, à la vue de ces avis, nombre de gens se sont écriés : « Encore un médecin ! Quel courage ! »

Il ne manque plus au docteur X... que les clients. Viendront-ils ?

M. le docteur est dans son cabinet, tout seul. Il classe ses livres, nettoie, pour la dixième fois de la journée, ses instruments immaculés. Faute d'autre occupation, la bonne, dans sa cuisine, frotte nonchalamment, elle aussi, ses casseroles, qui jamais encore n'ont vu le feu, car, en attendant les clients, qui ne viennent pas, M. le docteur dine souvent en ville. « Je dine en ville » est le prétexte invoqué par M. le docteur pour cacher l'anémie de son portemonnaie. Parfois, alors, il s'enferme, pour une raison ou pour une autre, dans sa chambre à coucher et là, debout devant la table de nuit — la seule — il avale rapidement quelques tranches de salamis et un petit pain qu'il avait soigneusement dissimulés dans la poche de

son pardessus. « Je dine en ville », se dit-il avec un sourire amer, à titre de consolation.

On a sonné !

M. le docteur s'installe lestement dans son fauteuil, devant sa table à écrire. Il attend, anxieux.

La bonne ouvre timidement la porte.

— Eh ! bien, Sophie, un client ?

— Non, Monsieur, c'est le tapissier qui a posé les rideaux. Il apporte sa note et serait très reconnaissant à Monsieur de la lui régler.

— Voulez-vous le prier de repasser dans quelques jours.

Un geste de dépit. M. le docteur reprend le classement de ses livres et la bonne, le nettoyage de ses casseroles.

La nuit, M. le docteur ne dort guère. Il songe au loyer qui court ; à l'intérêt de la somme qu'il a dû emprunter pour s'établir, intérêt qui court aussi ; au salaire de la bonne, dont l'allure n'est pas moins rapide ; aux notes de ses fournisseurs.

Drrrrrrin ! C'est la sonnette de nuit.

M. le docteur saute à bas de son lit et, sans même prendre le temps de passer son pantalon, court à la fenêtre : « Qui est là ? »

La nuit est noire. On ne voit personne dans la rue.

« Qui est là ? » crie le docteur d'une voix plus forte.

Un éclat de rire étouffé répond seul à son appel.

C'est une mauvaise plaisanterie de quelques étudiants attardés — étudiants en médecine, sans doute — qui n'ont rien trouvé de mieux pour « rigoler » un moment.

M. le docteur s'est recouché, découragé. Dehors, la neige et le vent font rage, un vrai temps de bronchites, de pneumonies, de rhumatismes, la joie des médecins, quoi ! « Si je ne fais rien par un temps pareil, se dit-il, quand donc aurai-je des clients ? »

Le matin, coiffé d'un haut de forme, serré dans son pardessus de coupe impeccable. M. le docteur, lisant son journal — les médecins lisent ou ont toujours l'air de lire un journal — l'air pressé, fait un tour de ville, tantôt à pied, tantôt en tram, affaire de se montrer. Il fréquente tout particulièrement les quartiers où il y a des maisons en construction et, en passant, lance de suppliants regards aux échafaudages.

L'après-midi — le jeudi excepté — M. le docteur reste chez lui. Il le fait bien ; c'est jour de consultation. Assis à sa table de travail, M. le docteur parcourt machinalement la *Gazette médicale* ou quelque autre journal professionnel. De temps en temps, il regarde sa montre. Encore vingt minutes et les deux heures de consultation seront écoulées. Comme hier, comme avant-hier, comme demain, peut-être, personne.

Le timbre de la porte d'entrée a retenti.

La bonne, l'air radieux, ouvre la porte avec bruit et toute grande.

— Eh bien, Sophie ?

— Une dame, qui vient consulter Monsieur.

M. le docteur s'est renversé dans son fauteuil et, se passant la main dans les cheveux —

— C'est bien. Faites attendre un moment...

Cela convient.

J. M.

La désinfection.

Quelques cas de choléra s'étaient produits à Paris en 1885. Aussitôt, l'autorité d'ordonner des mesures propres à éviter la contagion. Les personnes ayant été en contact avec les malades ou ayant touché des objets leur ap-